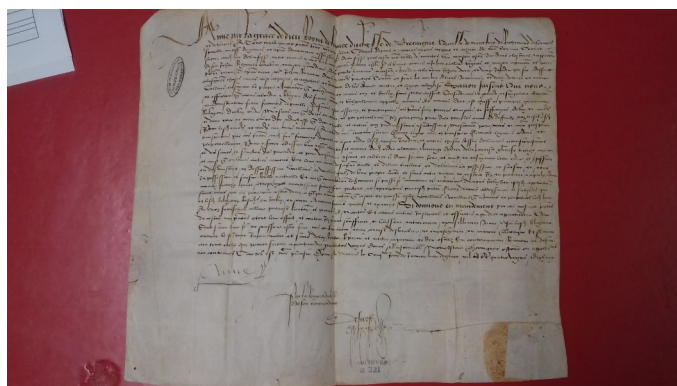


Main et signature



Acte de donation aux Minimes de Nantes par Anne de Bretagne, reine de France et duchesse de Bretagne, avec signature autographe (1499, n. st.). H 321 n° 3, hauteur 33,8 cm x largeur 39,4 cm.

Ce document a été signé par la duchesse Anne de Bretagne (1477-1514), également reine de France depuis 1491 par son mariage avec Charles VIII puis avec Louis XII en 1499. Cette année-là, la duchesse signe cet acte de propriété.

A partir du XIV^{ème} siècle, la signature-autographe se développe chez les rois de France, puis se répand chez les grands princes territoriaux. Les uns et les autres signent de leur prénom. Signe manifeste de la volonté royale, l'apposition du prénom du souverain sur un acte montre qu'il en est pleinement à l'origine. Cette forme d'identification se diffuse ensuite à l'ensemble de la société et, en priorité, chez ceux dont les biens nécessitent une protection et pour les professions marquées par l'usage de l'écrit (marchands, notaires, banquiers). Par l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), le prénom dans la signature est remplacé par le nom patronymique, en usage depuis le XI^{ème} s. Pouvons-nous trouver plus tangible que cette signature manuscrite comme signe de l'existence d'Anne de Bretagne ?

Au XIX^{ème} s., le développement du commerce international, encouragé par la Révolution industrielle, oblige à une traçabilité des marchandises. La loi du 23 juin 1857 rend obligatoire en France le dépôt de marque auprès du tribunal de commerce. Pour se distinguer, il devient nécessaire d'utiliser des signes identifiables appelés « marques de fabrique ». Outil de protection juridique, il peut s'agir d'une dénomination, d'un emblème ou de tout autre signe distinctif. Les marques de fabrique qui obtiennent un certain succès auprès des consommateurs peuvent être imitées, copiées, renvoyant aux notions de contrefaçon et de faux. Dans le cas du fameux « petit-beurre » de la maison Lefèvre-Utile, la signature de la marque se trouve à la fois dans la forme caractéristique de ce petit biscuit, et également dans l'apposition de la mention « LU PETIT BEURRE NANTES » sur une face du gâteau. Dans quelle mesure ce biscuit, devenu emblématique de la marque LU, est-il entré dans l'Histoire grâce à cette signature ?



Marque déposée par la maison Lefèvre-Utile pour apposer en creux ou en relief sur des biscuits « petit-beurre » (1888). 21_U_716__0624

Documents complémentaires :

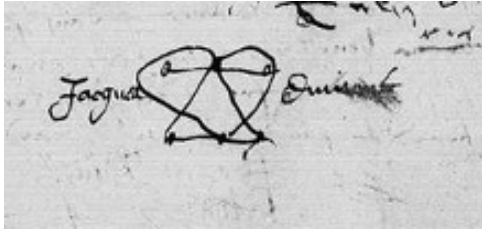
• Faux en signature



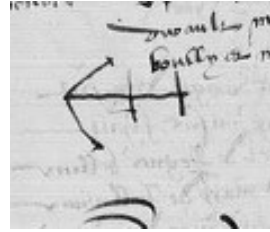
**Anne de Bretagne, Lettre au sieur de Guémené son cousin
GPLA, Musée Dobrée Aut.27, h 21,5 x l. 20,4 cm. Reconnu comme faux dès 1906 (cf. Thomas Dobrée, un homme de musée, p.172)**

• Signatures d'analphabètes

Registres paroissiaux, paroisse Saint Nicolas à Nantes (XVI^e - XVII^e s)



AMN, GG 175 Nantes Saint Nicolas B
1577-1582, p : 128.



AMN, GG 176, Nantes Saint Nicolas B
1582-1589, p : 19.

La signature, dans son acception la plus large, se définit comme un signe, une marque qui permet d'être reconnu et identifié comme tel. Ce terme générique recouvre de multiples réalités derrière lesquelles se trouve un être humain ou une personne morale. La signature est la traduction du consentement, de l'autorisation, de l'authentification, de l'engagement de celui qui l'appose. La signature manuscrite est autant l'émanation que le prolongement de la personnalité de son auteur. C'est, pour les époques les plus anciennes, le seul signe tangible de l'existence d'une personne. La signature est également le reflet d'une société. En Occident, elle accompagne la montée en puissance de l'individu en même temps que son usage se généralise, marquant l'enracinement de l'écriture dans une partie de la population. Cependant, l'acte de signer à la main, si important pendant des siècles voire des millénaires, n'a aujourd'hui qu'un rôle pratiquement inexistant. En effet, les signatures biométriques et électroniques remplacent progressivement la signature manuscrite.

Mots clés :

Signature - main - identité - écriture – sceaux

Questions d'enseignement :

- Comment la main, à travers la signature manuscrite, permet-elle d'entrer dans l'Histoire ?
- De quelle manière la signature permet-elle de créer une identité visuelle ?
- Les mutations de la signature : comment la signature s'est éloignée de la main au fil du temps pour devenir progressivement immatérielle ?

Pistes pédagogiques :

• « Signer avec son corps »

- **EPS** : en danse, création et réalisation d'une chorégraphie, avec des éléments « signatures », des lettres mimées, des gestes identitaires, un alphabet humain, etc.
- **Éducation musicale** : création d'un élément sonore qui sert de signature dans une œuvre musicale, sons de reconnaissance.
- **HG** : évolution de la signature à travers le temps, la sigillographie.
- **Arts Plastiques** : activité sur la signature créative, graffitis, calligraphie, monogrammes...

• « De la tablette antique à la tablette numérique : évolution du rapport à l'écriture »

- **HG** : Découverte des premières écritures, initiation à la paléographie, à la sigillographie, les fonctions de l'écriture.
- **Technologie** : Avantages et inconvénients de la signature moderne (électronique, biométrique, numérique).
- **Arts Plastiques** : découverte de la calligraphie, de l'enluminure, et création de sa propre tablette illustrant sa personnalité.

Charlotte Sénéchal et Astrid Destremau, coordonnatrices territoriales DRAEAC auprès des Archives
Départementales de Loire-Atlantique.